

INDEX

DU

DOUZIÈME VOLUME.

41 VICTORIA, 1878.

ADRESSES :

A Sa Majesté,

- (1) Relativement aux limites nord-est, nord et nord-ouest du Canada, 268. Présentée, 277.

A Son Excellence le Gouverneur-Général,

- (1). En réponse au discours du trône, proposée, 24. Adresse adoptée à l'unanimité, 30. Réponse, 56.
- (2). Pour copie de tous documents et plaidoyers relatifs aux questions comprises dans la sentence arbitrale rendue à Halifax au sujet de l'indemnité de cinq millions et demi, en vertu du traité de Washington, notamment des articles 22 et 23 de ce traité; et aussi copie des correspondances et dépêches échangées entre les gouvernements de Sa Majesté Britannique, des États-Unis d'Amérique et du Canada sur le même sujet depuis la sentence arbitrale, 31 et 32. Réponse, 210. Traduction des documents ordonnée, 281.
- (3) Pour copie des rapports des explorations qui ont été faites par des ingénieurs du gouvernement pendant les six dernières années, au sujet du bris-lames de Arichat-Ouest sur l'Île du Cap-Breton, 32, Réponse, 271.
- (4) Pour un état indiquant les sommes dépensées l'année dernière pour le bris-lames de l'Ardoise, sur l'Île du Cap-Breton, la manière dont cette dépense a été faite et comment elle a été autorisée, 33. Réponse, 88.
- (5) Pour copie des spécifications sur lesquelles ont été demandées des soumissions pour la construction des sections lac Supérieur et Fort Garry du télégraphe canadien du Pacifique, etc., 36. Réponse, 87.
- (6) Pour tous rapports d'explorations, plans ou changements de plans, tous contrats ou transports de contrats et tous ordres en Conseil faits ou passés depuis dix ans relativement à l'élargissement du canal St. Pierre sur l'Île du Cap Breton, 42. Réponse, 80.